

LA FILIÈRE CHANVRE EN VIENNE

UN PROJET DE STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE CHANVRE SUR LES AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Mai 2024

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Table des matières

Présentation de l'action	1
Contexte de l'émergence de la filière	2
Acteurs et partenariats de la filière	3
Produits et volumes de la filière	3
Débouchés	3
Valeur ajoutée	4
Lien avec le PAT	4

■ Présentation de l'action

Le contrat territorial Re-Sources de la Varenne, porté par Grand Poitiers, en collaboration avec le syndicat Eaux de Vienne, vise à promouvoir et maintenir des pratiques agricoles durables pour protéger la ressource en eau sur une aire de captage prioritaire. Un élément clé de ce plan est le développement de filières locales à faible impact environnemental.

Le chanvre, plante à faible besoin en eau et en intrants, occupe une place centrale dans cette démarche. Sa culture aide à diversifier les rotations et à préserver les écosystèmes.

L'objectif principal est d'encourager les agriculteurs à cultiver le chanvre pour préserver les écosystèmes (sols, eaux, biodiversité) et développer une filière durable et rentable, en :

- Créant un bassin de production local avec des agriculteurs formés à la culture, la récolte et la transformation du chanvre.

- Développant des débouchés économiques en promouvant les produits issus de la culture du chanvre auprès des collectivités publiques et des structures privées sur le territoire.

Le projet de développement et structuration d'une filière chanvre par le Grand Poitiers se compose de trois volets : agricole, alimentaire et bâtiment.

Volet agricole :

Grand Poitiers accompagne un groupe d'une dizaine d'agriculteurs à travers des formations pour le développement de cette culture. L'expérimentation a commencé en 2022 sur 3 hectares, l'année suivante 5 agriculteurs ont cultivé 23 hectares. En 2024, 8 agriculteurs cultivent 35 hectares de chanvre.

Volet alimentaire :

- Introduction du chanvre dans la restauration collective. Une série d'essais culinaires a été menée par des restaurations collectives de collectivités (lycées agricoles, BTS)

dans les départements de Nouvelle-Aquitaine engagés dans le développement de la filière chanvre. Ces essais ont été compilés, analysés par une association d'experts en diététiques et nutrition : les meilleures recettes ont été intégrées dans un livre de recettes au chanvre destiné à la restauration collective et mis à disposition de toutes les restaurations collectives (<https://www.chanvre-na.fr/documents-videos-alimentaire>).

Des initiatives intégrant du pain au chanvre et des pâtes au chanvre dans les menus sont déjà à l'œuvre.

Volet bâtiment :

- Organisation de journées « main à la pâte » pour faire connaître les techniques d'application du chanvre (endu-it-chaux chanvre) aux ouvriers du bâtiment, à des architectes et à des maîtres d'ouvrages. Journées d'approfondissement des techniques d'application du chanvre dans le bâtiment.
- Accompagnement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage prévu sur une collectivité du Grand Poitiers pour qu'elle intègre le chanvre dans la rénovation d'un établissement scolaire.

■ Contexte de l'émergence de la filière

Grand Poitiers s'est engagé dans le développement d'une filière chanvre dans le cadre de la protection de la ressource en eau. A l'échelle du territoire de la Vienne, plusieurs captages d'eau potable ont été contaminés par des pollutions (nitrates et pesticides). Dans les années 2000, des programmes d'actions sur la qualité de l'eau avaient été mis en place. L'objectif était d'accompagner les acteurs du territoire dans leurs changements de pratiques pour limiter le transfert des polluants vers les zones de captage. Ces programmes s'adressaient majoritairement aux exploitants agricoles car ces territoires sont dominés par l'agriculture. L'accompagnement aux changements de pratiques va du diagnostic de l'exploitation individuelle, aux essais techniques sur les sols (essais de désherbage, essais sur le pâturage...).

En 2018, le Région Nouvelle-Aquitaine réalise une étude d'opportunité sur les perspectives de développement de la filière chanvre avec le recensement des acteurs et des dynamiques en région et la rédaction d'une stratégie de développement incluant la création d'un maillage de bassins locaux de production/transformation et des débouchés commerciaux en circuits courts dans chaque département ainsi qu'un accompagnement par un réseau d'expertise.

En 2021, la création de l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine permet de fédérer différents acteurs de l'ensemble de la filière (producteurs & transformateurs, distributeurs, collectivités & porteurs de projets, professionnels de la formation, etc.).

L'entreprise Chanvre Mellois, membre actif de l'association, fait figure de modèle économique, technique et organisationnel.

La démarche de développement d'une filière de production, transformation et consommation de chanvre en Vienne portée par Grand Poitiers, en collaboration avec le syndicat Eaux de Vienne, propose un phasage de structuration de la filière :

1. Mobilisation et élaboration du plan d'action local :
implantation du bassin de production/transformation sur l'Aire d'Alimentation et de Captage (AAC) de la Vienne
2. Mise en œuvre effective du plan d'action local :
 - Accompagnement d'un groupe d'agriculteurs à la production et à la transformation du chanvre (sessions de formation)
 - Développement de gammes de produits au chanvre auprès des collectivités publiques et des structures privées sur le volet alimentation
 - Sensibilisation des professionnels du bâtiment aux produits du chanvre

3. Structuration de la filière (2023/2025)

Construction d'une offre de transformation des matières, via un collectif permettant l'investissement dans une unité de défibrage de la paille pour les débouchés du bâtiment (seuil de rentabilité sur le modèle Chanvre Mellois estimé à 80-100 ha de culture).

Une réflexion est en cours concernant la forme juridique permettant les investissements qui seraient portés par une coopérative ou SCIC pour un montant avoisinant les 500 000€.



Moisson des graines de chanvre (septembre 2023) Marion Herpin, Chanvre Nouvelle Aquitaine (source : fiche Re-source Grand Poitiers)

■ Acteurs et partenariat de la filière

Producteurs :

o 2023 : 5

o 2024 : 8

A travers un appel à candidatures, Grand Poitiers a pu identifier des agriculteurs intéressés par ce projet et financer les formations et semences pour 20 hectares en 2023.

La mise en place d'une charte des producteurs de l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine implique le respect de différents engagements :

- Pas de produit phytosanitaire sur la parcelle depuis la récolte précédente
- Uniquement de l'amendement organique sur la parcelle depuis la récolte précédente
- Pratiques raisonnées d'utilisation de l'eau, et limiter au maximum l'irrigation
- Cycle de rotation long (min. 6 ans)

Transformation :

o Alimentaire :

- Un transformateur de graines de chanvre bio est présent sur le territoire du Grand Poitiers, il achète et vend la production des agriculteurs de chanvre bio
- Le transformateur de graines de chanvre dans les Deux-Sèvres assure la transformation des graines de chanvre dans le cadre d'une prestation de service

o Bâtiment : Pour le bâtiment, la paille de chanvre doit être défibrée.

Aujourd'hui : les agriculteurs n'ont pas la machine de défibrage. Ils utilisent une unité située dans les Deux-Sèvres.

A terme, l'objectif est que les agriculteurs puissent investir dans une unité de transformation de la paille de chanvre. La culture du chanvre est peu complexe, mais la phase récolte, triage, séchage de la graine demande plus de technicité.

Un accompagnement technique est proposé par l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine et par l'animatrice agricole Re-Sources de Grand Poitiers formée également à la culture de chanvre.

Gouvernance

L'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine capitalise les expériences au niveau régional et les structures locales, au niveau des départements, mettent en place les projets (5 départements ont initié des actions locales dont le Grand Poitiers en 2022 et 3 autres débutent en 2023).

Le contrat territorial Re-Sources permet notamment de financer le poste d'animatrice agricole dont le travail se révèle essentiel pour mobiliser les acteurs et structurer le développement de la filière.

Au niveau de la communauté urbaine du Grand Poitiers, les orientations stratégiques sont définies entre les directions Eau-Assainissement, Agriculture-Alimentation et Énergie.

Depuis fin 2023, une mission d'accompagnement avec le bureau d'étude Soliance alimentaire aide les agriculteurs à se structurer en collectif de producteurs transformateurs et construire un business plan.

Financements

La phase d'étude a été financée par la Région Nouvelle-Aquitaine (33795€), Eaux de Vienne (20780€) et l'agence de l'eau Loire-Bretagne (25980€).

Les différentes phases de développement de la filière locale ont été financées par la Région Nouvelle-Aquitaine (5100€), Grand Poitiers (47600€) et l'agence de l'eau Loire-Bretagne (42500€).

■ Produits et volumes de la filière

En 2023, 6 tonnes de graines et 30 tonnes de paille ont été produites.

La surface cultivée a été de 27 hectares au total : 23 hectares financièrement aidés par Grand Poitiers et 4 hectares en autofinancement par les agriculteurs.

Des indicateurs de résultats et d'impact seront définis dans les phases ultérieures du développement de la filière.

■ Débouchés

Lors des études préliminaires, un benchmark des filières chanvre a conduit à dimensionner la structuration de cette filière au niveau locale en reprenant l'exemple du Chanvre Mellois avec une dynamique de maillage du territoire concernant les outils de transformation et la logistique.

Alimentaire : Marché en cours d'émergence

Les ateliers culinaires financés par le Grand Poitiers permettront aux cuisiniers de la restauration collective du Grand Poitiers d'intégrer le chanvre dans leurs menus.

La graine de chanvre peut être décortiquée, transformée en farine, huile ou rester entière. Pour faire connaître

les nombreuses formes du chanvre dans l'alimentation, des tests ont été menés avec la cuisine centrale de Grand Poitiers : intégration de pain de chanvre, broyer au chanvre... Les débouchés doivent être sécurisés par le Grand Poitiers pour que les agriculteurs se projettent sur les modalités d'investissement d'une unité de transformation.

Bio : En Vienne, présence d'un transformateur de graines. Le transformateur a passé des contrats avec les agriculteurs pour transformer et revendre leurs graines dans les réseaux de distributeurs et les marchés locaux. Les agriculteurs fournissent presque 100% de leur production de chanvre à ce transformateur, sauf cas exceptionnel (ex : éleveurs de chèvres qui produisent des fromage avec chanvre).

Conventionnel : manque d'outils de transformation. Un outil de transformation est opérationnel dans les Deux-Sèvres. La transformation de la graine se fait en prestation, cela ne conditionne pas l'achat et la commercialisation. Les agriculteurs doivent trouver les débouchés pour leurs produits eux-mêmes.

Bâtiment

La première production de 2024 a été achetée par le Grand Poitiers dans le but de l'utiliser sur un chantier public de ville ou en démonstration.

D'autres débouchés sont envisagés :

- Le Grand Poitiers sollicité par une association sur le secteur de Montmorillon pour acheter du chanvre pour un projet d'éco-musée.
- Le Grand Poitiers soutient le développement de la filière en intégrant le chanvre local dans plusieurs projets de construction publique : en attente de validation en raison de la réglementation et des certifications par la Région. Grand Poitiers souhaite également faire la promotion auprès des autres collectivités et structures privées. Le but est de massifier l'utilisation du chanvre dans la construction.
- Promotion du chanvre auprès de particuliers
- Réseau d'artisans existants (Chanvre Mellois, la Cavac) qui utilisent le chanvre : ils pourront reporter leurs achats sur du chanvre local.

Valeur ajoutée

Outre la préservation de la ressource en eau, la structuration d'une filière locale permet la réorientation de la valeur ajoutée sur le territoire.

Pour ce faire, Grand Poitiers soutient et accompagne l'émergence de la filière qui vise une production, une

transformation et une consommation locale du chanvre.

La phase d'émergence de la filière s'accompagne de la structuration du modèle économique et des possibilités d'investissement. Grand Poitiers s'appuie sur l'expérience du groupe Chanvre Mellois dont l'historique permet d'évaluer les potentialités de rentabilité de la culture du chanvre (expert en production et transformation de la paille).

Lien avec le PAT

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Poitiers a positionné la question de l'eau comme prioritaire dans ses orientations stratégiques.

Le développement de la filière chanvre est une action transversale qui implique trois services du Grand Poitiers : les directions Eau-Assainissement, Agriculture alimentation, Energie (pour le bâtiment). Le projet de structuration de la filière chanvre permet de mobiliser ses différentes directions sur un cas concret et global d'action en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Le volet alimentation de la filière chanvre s'intègre dans 3 des 4 piliers du PAT du Grand Poitiers :

1. Engager le territoire dans la transition agroécologique et l'autonomie alimentaire pour préserver la ressource en eau, la biodiversité et la santé humaine
2. Accompagner et soutenir les agriculteurs locaux
3. Relocaliser des filières agroalimentaires équitables et durables

La structuration d'une filière chanvre de territoire est une des deux actions les plus emblématiques menées par le Grand Poitiers avec l'installation de maraîchers dans le cadre du PAT.

L'animateur du PAT est en charge des ateliers culinaires, de la formation des cuisiniers, de l'animation auprès de scolaires, des EPAHD, de l'identification des transformateurs dans la Vienne...

La nouvelle réglementation environnementale «RE2020» dont les principaux objectifs sont de diminuer l'impact carbone des nouvelles constructions et garantir le confort des constructions en cas de forte chaleur constitue le contexte réglementaire favorable à la dynamique d'émergence de la filière sur le territoire.

■ Facteurs de réussite

- Engagement des collectivités locales, encouragé par la structuration à l'échelle régionale. Préexistence d'un modèle économique, technique et organisationnel local.
- Dynamique locale, accompagnement et cohésion d'un groupe d'agriculteurs engagé dans le projet. Transmission des savoir-faire entre agriculteurs, notamment pour la récolte du chanvre.
- Dynamique inclusive de la filière : les acteurs amont/aval montent en compétence en prenant connaissance des différentes étapes de la production, de la transformation, des techniques de construction, de l'alimentation.
- Appui des acteurs régionaux via la réalisation d'études et la promotion des produits du chanvre, essentielles pour l'ouverture des marchés (logique de filière).

Cela permet de rassurer les agriculteurs sur la viabilité du modèle économique et de lever certains freins aux investissements nécessaires dans l'unité de défibrage.

Contacts pour en savoir plus :

Pour Grand Poitiers Communauté urbaine :

Céline LELARD

Responsable du Pôle Production eau potable
celine.lelard@grandpoitiers.fr

Pour l'association Chanvre Nouvelle Aquitaine :

Stéphanie Sauvée

Consultante Filière verte
s.sauvee@lilo.org

Pour Terres en villes :

Mathieu Foulot

Chargé de mission
chargedemission1@terresenvilles.org

Loanne Guérin

Chargée de mission
loanne.guerin@terresenvilles.org

Paul Mazerand

Responsable de l'animation de réseaux
paul.mazerand@terresenvilles.org

Fiche élaborée par Terres en villes, en préparation de la rencontre régionale Grand Ouest du 24 mai 2024 à Lorient sur la base d'un entretien avec Céline Lelard du Grand Poitiers, d'échanges avec Frédy Poirier et Elodie Bonnafous, élus respectivement du Grand Poitiers et de la Ville de Poitiers et de Stéphanie Sauvée de l'association Chanvre Nouvelle Aquitaine